



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/14648
27 août 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 27 AOUT 1981, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NIGER AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Au nom du Groupe des pays non alignés membres du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de demander qu'une séance du Conseil de sécurité soit convoquée aussitôt que possible pour examiner la question mentionnée dans la communication ci-jointe adressée au Président du Conseil de sécurité, le 24 août 1981.

Le Représentant permanent du Niger,
Président du Groupe des pays non
alignés membres du Conseil de
sécurité,

(Signé) Idé OUMAROU

ANNEXE

Lettre datée du 24 août 1981, adressée au Président
du Conseil de sécurité par M. Johnny Makatini

Appelant votre attention sur le fait que, le 19 août 1981, trois membres de l'African National Congress (ANC), Anthony Tsotsobe (25 ans), Johannes Shabangu (26 ans) et David Moise (25 ans), ont été condamnés à mort par la Cour suprême de Pretoria, j'ai l'honneur, au nom de notre Comité exécutif national, de demander que le Conseil prenne les mesures appropriées afin de sauver ces combattants de la liberté et d'éviter ainsi que la situation déjà explosive qui règne en Afrique du Sud ne se détériore encore.

Nous sommes d'autant plus inquiets de ce verdict et de cette condamnation, fondés sur des aveux arrachés aux accusés par la torture, que nous y voyons la première étape d'un processus aveugle de poursuite et d'exécution de tous les adversaires du régime d'apartheid.

Guidés par la position prise précédemment par le Conseil dans des affaires analogues, nous nous permettons, au stade actuel, de demander que le Président publie une déclaration au nom du Conseil.

Le Représentant principal de
l'ANC à l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Johnny MAKATINI

